Distr.
RESTREINTE

LC/MEX/R.880
12 Août 2005

ORIGINAL: FRANÇAIS

Commission Economique pour l'Amérique Latine et les Caraïbes (CEPALC)

ANALYSE DE LA SUBSTITUTION ENTRE COMBUSTIBLES DANS LE SECTEUR RESIDENTIEL EN HAÏTI

Ce document a été élaboré par le consultant Jean-Pierre Angelier, dans le cadre du projet « Stratégies non conventionnelles pour le développement économique en Haïti » de la CEPALC qui a bénéficié de l'appui financier de la Fondation W. K. Kellogg. Ce document n'a pas été soumis à révision éditoriale et les opinions qui y sont émises sont de la responsabilité de l'auteur et peuvent différer de celles de l'Organisation.

TABLE DE MATIÈRES

Page

AVANT-PROPOS 1

RÉSUMÉ 3

INTRODUCTION 5

I. L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 7

1. La situation économique générale 7
2. Pauvreté et inégalité de revenus 9
3. La situation politique 9
4. Conclusion 10

II. LE SECTEUR DE L'ÉNERGIE 11

1. Le cadre institutionnel 11
2. L'offre d'énergie 16
3. La demande d'énergie finale 17
4. Les prix de l'énergie 18

III. LA FILIÈRE DU BOIS DE FEU ET DU CHARBON DE BOIS 21

1. La chaîne de production et transformation 21
2. Le poids socio-économique de la filière 22
3. Le coût environnemental de la filière 23

IV. LA FILIÈRE DES PRODUITS PÉTROLIERS UTILISÉS PAR LES MÉNAGES 26

1. Le GLP 26
2. Le kérosène 28

V. LES CONDITIONS DE SUBSTITUTION ENTRE COMBUSTIBLES VÉGÉTAUX ET PRODUITS PÉTROLIERS 31

1. Les ménages urbains 31
2. Les ménages ruraux 33

Page

VI. LES PRINCIPAUX OBSTACLES À LA SUBSTITUTION ENTRE COMBUSTIBLES VÉGÉTAUX ET PRODUITS PÉTROLIERS 36

1. Le coût d'achat du matériel permettant l'usage des combustibles pétroliers 36
2. La mauvaise acceptation des réchauds à kérosène par les ménages ruraux 37
3. La faiblesse des moyens d'action dont disposent les pouvoirs publics 37
4. La réduction des revenus d'activité de la filière bois de feu 37
5. L'accroissement de la valeur des importations 37
6. L'absence d'encadrement incitatif de la part des pouvoirs publics..... 37

VII. RECOMMANDATIONS..... 39

1. Créer un cadre institutionnel favorable au remplacement des combustibles traditionnels par des combustibles pétroliers 39
2. Mettre en place des activités de remplacement pour les personnes impliquées dans la filière bois et charbon de bois..... 39
3. Réduire le prix d'accès aux appareils permettant l'utilisation du GPL et du kérosène 40
4. Chercher à réduire le prix du GPL et du kérosène rendu au consommateur final 40
5. Améliorer l'offre de bois et charbon de bois..... 41
6. Inciter à la demande de produits pétroliers..... 41
7. Améliorer l'efficience de la consommation de bois et de charbon de bois..... 42
8. Mener une action prioritaire en faveur du GPL..... 42

TABLEAU DES COEFFICIENTS D'ÉQUIVALENCE ET DE CONVERSION UTILISÉS 43

BIBLIOGRAPHIE 45

AVANT-PROPOS

L'étude présentée ici constitue une contribution de la Commission Economique pour l'Amérique Latine et la Caraïbe de l'ONU, siège de Mexico, aux Tables Sectorielles Energie / Electricité et Environnement, dont la CEPAL est membre participant au Cadre de Coopération Intérimaire de Haïti.

Les termes de référence de cette étude sont les suivants.

Objectifs :

Etudier les principaux obstacles qui s'opposent à la mise en œuvre d'un plan de substitution des combustibles solides (bois et charbon de bois) par des produits pétroliers (GPL et kérosène) dans le secteur résidentiel, afin de réduire les impacts environnementaux négatifs.

Activités :

Effectuer une revue des études relatives à l'énergie et à l'impact sur l'environnement publiées par des organismes multilatéraux et bilatéraux, ainsi que des études de base du CCI ;

1) Effectuer une mission en Haïti afin de collecter les données techniques, économiques, environnementales ;

2) Rédiger un rapport intérimaire qui sera soumis aux parties prenantes aux Tables sectorielles concernées (Energie / Electricité et Environnement) ;

3) Intégrer les commentaires de ces parties prenantes afin d'élaborer la version finale de l'étude.

Ce rapport intérimaire a été réalisé grâce à l'aide des personnes suivantes, que je tiens à remercier pour leur coopération et leur disponibilité :

Madame Fatima Keko, PNUD, chef de mission, Port au Prince.

Monsieur René Jean Jumeau, BME, Coordinateur national de la Table Sectorielle « Energie-Electricité », CCI, Port au Prince.

Monsieur Lyès Ferroukhi, PNUD, Point Focal de la Table Sectorielle « Environnement », Port au Prince.

Monsieur Dieuseul Anglade, Directeur Général, Bureau des Mines et de l'Energie, Port au Prince.

Monsieur Wilfrid Saint Jean, Directeur exécutif, Bureau des Mines et de l'Energie, Port au Prince.

Monsieur Pierre-François Sildor, ACDI, Point Focal de la Table Sectorielle « Energie-Electricité », CCI, Port au Prince.

Madame Gladys Archange, PNUD, Port au Prince.

Madame Martine Fourcand, ACDI, Point Focal de la Table Sectorielle « Genre », CCI, Port au Prince.

Monsieur Michel-Carl Simon, Directeur de Ecogaz, Port au Prince.

Monsieur Nicolas Frulot, Ambassade de France à Port au Prince.

RESUME

Depuis une quinzaine d'années, l'économie et la société d´ Haïti traversent une crise profonde qui se traduit par des déséquilibres macroéconomiques graves, par une grande pauvreté, par la faiblesse des moyens d'intervention et d'action dont dispose l'Etat.

Dans ce contexte, le secteur de l'énergie se caractérise par les traits suivants : un cadre institutionnel dispersé, une législation floue, une absence de politique de l'énergie. La filière du bois de feu représente 70% de l'offre d'énergie primaire, soit 4 millions de tonnes par an, un volume quatre fois plus important que ce que permettrait une gestion durable des ressources ligneuses du pays. Les ménages consomment 70% de l'énergie finale disponible, 94% de leur demande étant satisfaite par le bois et le charbon de bois.

La filière bois et charbon de bois représente 9% du PIB d´ Haïti, procure un revenu à 150.000 personnes et permet d'économiser 88 millions de dollars [1] d'importations. Mais elle contribue largement à la déforestation du pays, phénomène très grave pour Haïti.

Les ménages urbains complètent leur consommation de charbon de bois par du GPL (15% des ménages urbains consomment du GPL) ; les ménages ruraux complètent leur consommation de bois par du kérosène (1% des ménages ruraux utilisent le kérosène). De nombreuses actions ont été menées depuis 15 ans dans le but de réduire la pression sur les ressources ligneuses en suscitant l'utilisation du GPL et du kérosène, mais leurs résultats restent encore timides.

Les ménages urbains qui utilisent le charbon de bois ne le font pas tant pour l'intérêt économique que pourrait présenter ce combustible, que pour ses caractéristiques de commodité d'emploi. Les ménages ruraux pourraient adopter plus largement le kérosène, qui est bien meilleur marché que le bois, mais ne le font pas du fait de la perception négative qu'ils ont de ce combustible.

On peut identifier six obstacles principaux au libre jeu d'un processus de substitution des combustibles végétaux par des combustibles pétroliers, par les ménages haïtiens : le coût d'accès aux appareils utilisant des combustibles pétroliers est trop élevé ; le kérosène est mal perçu par les ménages ruraux ; l'Etat ne dispose pas de moyens d'action pour faciliter le processus de substitution des combustibles végétaux par les combustibles pétroliers ; la réduction d'activité de la filière bois qui résulterait d'une baisse de la demande énergétique priverait de moyens de subsistance une grande partie de la population ; la réduction de la demande de combustibles végétaux s'accompagnerait d'une hausse des importations pétrolières, difficiles à financer ; Haïti ne dispose pas d'un cadre institutionnel permettant de favoriser le processus de transition des combustibles végétaux vers les produits pétroliers.

Les recommandations que l'on peut émettre, face à cette situation, sont les suivantes : créer un cadre institutionnel favorable au remplacement des combustibles traditionnels par des

[1] Il s'agit toujours de dollars des Etats Unis.

combustibles pétroliers ; mettre en place des activités de remplacement pour les personnes impliquées dans la filière bois et charbon de bois; chercher à réduire le prix du GPL et du kérosène rendu au consommateur final ; réduire le prix d'accès aux appareils permettant l'utilisation du GPL et du kérosène ; améliorer l'offre de bois et de charbon de bois ; inciter à la demande de produits pétroliers ; améliorer l'efficience de la consommation de bois et de charbon de bois ; mener une action prioritaire en faveur du GPL.

INTRODUCTION

Haïti traverse une crise politique, économique et sociale profonde dont on peut faire remonter l'origine au coup d'Etat militaire de septembre 1991. Cette crise se concrétise par un déséquilibre grave des principaux indicateurs macroéconomiques du pays, ainsi que par un degré de pauvreté élevé d'une très grande partie de la population.

Une situation critique caractérise également le secteur de l'énergie. En Haïti, 70% de l'énergie primaire provient du bois, ce qui représente une consommation de 4 millions de tonnes par an. Or, l'accroissement des ressources ligneuses du pays est de seulement 1 million de tonnes de bois par an : il s'ensuit un processus de déforestation marqué, qui s'accompagne d'une érosion des sols et d'une réduction du potentiel de production agricole, qui endommage les ressources hydriques. Cette surexploitation de la forêt détruit le potentiel agricole du pays.

Pour freiner ce processus destructeur, plusieurs études et actions ont été entreprises dans le but de diminuer la pression qui s'exerce sur les ressources ligneuses, l'objectif principalement visé étant de trouver les moyens de mieux utiliser les ressources ligneuses, ou de leur trouver des substituts.

Les ménages consomment 70% de la production de bois, ce qui couvre 94% de leurs besoins énergétiques. Pour alléger la demande de bois et charbon de bois, c'est donc bien sur les ménages qu'il convient d'agir. Actuellement, et malgré plusieurs expériences qui permettent d'être optimiste, les ménages urbains ne consomment encore que très peu de gaz de pétrole liquéfié (GPL, en mélange de butane et de propane) : 6.972 tonnes, ce qui représente seulement 1,5% de la consommation d'énergie des ménages urbains ; et les ménages ruraux ne consomment que 21.540 tonnes de kérosène, ce qui représente 3% de leur demande d'énergie.

Il s'agit, dans cette étude, de chercher à identifier les principaux obstacles qui s'opposent à ce que les ménages haïtiens consomment plus de produits pétroliers, en remplacement de leur consommation actuelle de bois et de charbon de bois. Une telle substitution est très souhaitable car elle contribuera à alléger la pression sur les ressources ligneuses surexploitées, et il normalement possible de la mettre en œuvre, comme le montre l'expérience des pays voisins de

预览已结束，完整报告链接和二维码如下：
https://www.yunbaogao.cn/report/index/report?reportId=5_2547